

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A1 : Analyse des enjeux sonores d'un projet cinématographique ou audiovisuel à partir du scénario	C1 Étudier le scénario d'un projet cinématographique ou audiovisuel en repérant les éléments constitutifs de la bande sonore afin de lister par écrit les sons directs ou les sons seuls	<p>PRODUCTION D'UNE OEUVRE CINÉMATOGRAPHIQUE OU AUDIOVISUELLE : Production cinématographique ou audiovisuelle d'une durée courte ou moyenne (30 minutes maximum environ) sur laquelle le-a candidat-e a réalisé la préparation en tant qu'ingénieur-e du son. <u>Objectifs</u> : démontrer sa capacité à mener à bien un projet cinématographique ou audiovisuel dans sa phase de préparation en tant qu'ingénieur-e du son (direction artistique et technique cohérente et adaptée au projet). <u>Modalités</u> : le fichier vidéo est envoyé au jury en amont de l'entretien puis une projection est organisée avec l'ensemble du jury et des candidat-es dans une salle de cinéma permettant un visionnage dans des conditions professionnelles.</p> <p>RAPPORT PROFESSIONNEL : Dossier écrit pouvant comporter des éléments visuels et mettant en lumière une expérience professionnelle significative liée à la certification visée. <u>Objectifs</u> : démontrer sa capacité à effectuer les gestes techniques, à travailler avec des collaborateurices, à gérer une équipe et à adapter son comportement et sa méthodologie de travail au projet lors de sa phase de préparation. <u>Modalités</u> : document envoyé en amont de l'entretien au jury de certification, sous forme de pdf (4 pages maximum).</p> <p>L'EXERCICE D'EXPRESSION ARTISTIQUE ET DE RÉFLEXION LIBRE (« MOODBOARD ») : Document de forme libre développant une réflexion artistique, technique ou autre en lien avec la certification visée. <u>Objectifs</u> : démontrer sa capacité à formuler une réflexion sur un métier et/ou une pratique professionnelle liés à la certification visée, de façon pertinente (par rapport au sujet choisi), originale (sujet, approche, point de vue, méthodologie) et claire (formulation du contexte, des objectifs et intentions initiales) et grâce à un ample et complexe travail de recherche. <u>Modalités</u> : document envoyé en amont de l'entretien au jury de certification. Les moodboards visuels ou</p>	Cr1 Les éléments constitutifs de la bande sonore du projet sont identifiés (sons directs et sons seuls)
	C2 Classer les sons identifiés par catégories, afin de définir ceux qui doivent être enregistrés en tournage et ceux qui peuvent être intégrés en postproduction		Cr2.1 Les éléments constitutifs de la bande sonore du projet sont identifiés (sons directs et sons seuls) Cr2.2 Les sons à enregistrer sur le tournage, hors tournage et en postproduction sont listés
A2 : Proposition d'une approche artistique au-à la réalisatrice	C3 Déterminer avec le-a réalisatrice les choix artistiques relatifs au son (types d'ambiances à enregistrer sur le plateau) afin d'organiser le travail de réalisation de la bande son et d'effectuer les choix techniques, à partir de l'écoute des références sonores et documentaires		Cr3 Les choix artistiques relatifs à la prise de son sont décidés conformément aux intentions du-de la réalisatrice
	C4 Présenter aux différentes parties prenantes du projet (chef-fes de poste du tournage et de la postproduction, productrice...) les choix artistiques sonores afin d'harmoniser le projet de son avec les autres parties (le projet d'image et de son notamment doivent être cohérents)	Cr4 Les choix artistiques et techniques sont harmonisés avec les contraintes des autres postes de réalisation du film (image, décor...)	
A3 : Définition de la mise en œuvre technique de la réalisation de la bande sonore	C5 Évaluer et organiser les besoins techniques, humains et organisationnels nécessaires à la prise de son et à la postproduction (montage son, mixage) afin de les communiquer au-à la directrice de production et de postproduction pour qu'iel(s) puisse(nt) établir un budget et un planning	Cr5.1 Les besoins techniques, humains et organisationnels nécessaires à la prise de son et à la postproduction sont présentés et discutés Cr5.2 L'accessibilité des postes de travail a été prise en compte dans le choix des équipements de tournage et de postproduction Cr5.3 La connaissance des outils de travail du son en tournage comme en postproduction (enregistreurs, microphones, logiciels, tables de mixage) permet au-à la candidat-e de proposer des solutions adaptées aux besoins de l'univers sonore du projet Cr5.4 Le projet de mise en œuvre technique est cohérent avec les modalités de production	

	<p>C6 Déterminer le workflow du son afin de définir les supports et formats d'enregistrement en garantissant la qualité de la bande sonore à toutes les étapes de la fabrication et en respectant les délais de réalisations et l'enveloppe budgétaire allouée par le·a producteur·ice</p>	<p>sonores doivent être accompagnés d'une note d'intention expliquant le travail effectué : questionnements, choix artistiques, limites et problématiques rencontrées.</p> <p>L'ENTRETIEN AVEC LE JURY : Soutenance orale d'une proposition de réalisation sonore préparée par le·a candidat·e pour un projet cinématographique ou audiovisuel. Objectifs : démontrer une capacité d'analyse des enjeux sonores d'un projet en attestant à la fois de qualités artistiques, de compétences organisationnelles, d'une connaissance de l'histoire du cinéma et des différentes esthétiques sonores, et de connaissances techniques. Modalités : la soutenance se fait à l'oral devant le jury de certification et dure 20 minutes (10 minutes de présentation puis 10 minutes de questions/réponses). Sont également envoyés en amont au jury à titre consultatif les CV à jour des candidat·es et une autoévaluation sur les compétences du bloc de la certification visée afin de guider les questions lors de l'entretien.</p>	<p>(budget du film, finalité – TV, cinéma... –, délais de finalisation...)</p> <p>Cr6 Le Workflow choisi permet de garantir la qualité du son final</p>
<p>A4 : Préparation de la prise de son d'un tournage cinématographique ou audiovisuel</p>	<p>C7 Identifier les contraintes techniques de chaque séquence en analysant le découpage image et en effectuant les repérages techniques pour assurer la faisabilité et la qualité de la prise de son dans des conditions optimales</p>	<p>PRODUCTION D'UNE OEUVRE CINÉMATOGRAPHIQUE OU AUDIOVISUELLE : Production cinématographique ou audiovisuelle d'une durée courte ou moyenne (30 minutes maximum environ) sur laquelle le·a candidat·e a réalisé le tournage en tant qu'ingénieur·e du son. Objectifs : démontrer sa capacité à mener à bien un projet cinématographique ou audiovisuel dans sa phase de tournage en tant qu'ingénieur·e du son (direction artistique et technique cohérente et adaptée au projet). Modalités : le fichier vidéo est envoyé au jury en amont de l'entretien puis une projection est organisée avec l'ensemble du jury et des candidat·es dans une salle de cinéma permettant un visionnage dans des conditions professionnelles.</p> <p>RAPPORT PROFESSIONNEL : Dossier écrit pouvant comporter des éléments visuels et mettant en lumière une expérience professionnelle significative liée à la certification visée. Objectifs : démontrer sa capacité à effectuer les gestes techniques, à travailler avec des collaborateur·ices, à gérer une équipe et à adapter son comportement et sa méthodologie de travail au projet lors de sa phase de tournage. Modalités : document envoyé en amont de l'entretien au jury de certification, sous forme de pdf (4 pages maximum).</p>	<p>Cr7.1 Les contraintes techniques de chaque séquence et de chaque plan prévu au découpage sont identifiées Cr7.2 La répartition des prises de son à effectuer est planifiée et communiquée à la mise à scène Cr7.3 Des repérages des lieux de tournage sont effectués</p>
	<p>C8 Recueillir les contraintes des autres départements du tournage (équipe image, équipe costume, etc.) et faire comprendre les besoins de l'équipe son au travers de réunions préparatoires pour assurer une prise de son dans des conditions optimales</p>		<p>Cr8 Les contraintes des autres départements du tournage sont prises en compte</p>
	<p>C9 Communiquer la répartition des différentes prises de son à la mise en scène lors des réunions préparatoires afin qu'elle les intègre au plan de travail</p>		<p>Cr9 La répartition des prises de son à effectuer est planifiée et communiquée à la mise en scène</p>
	<p>C10 S'entretenir avec différent·es collaborateur·ices potentiel·les grâce à son réseau professionnel, afin de proposer une équipe son répondant aux critères de professionnalisme (compétences, expériences, savoir-être), d'inclusivité, de disponibilité et de rémunération</p>		<p>Cr10.1 Le recrutement de l'équipe son répond aux critères artistiques et de production Cr10.2 Le recrutement est inclusif Cr10.3 Des outils d'accessibilités sont utilisés pour faciliter l'accès aux équipements et postes de travail à toutes les collaborateur·ices</p>
	<p>C11 Configurer le matériel d'enregistrement du son en le testant chez le loueur afin de vérifier son fonctionnement et de se parer à toutes les situations sur le terrain au moment du tournage</p>		<p>Cr11.1 Les listes de matériel sont établies Cr11.2 Les réglages sont configurés conformément aux conditions de tournage Cr11.3 Des essais techniques sont réalisés</p>

<p>A5 : Réalisation de la prise de son d'un tournage cinématographique ou audiovisuel</p>	<p>C12 Manipuler et régler le matériel technique (niveaux sonores, direction des micros) en situation de tournage afin de capter le son défini par le scénario</p>	<p>L'EXERCICE D'EXPRESSION ARTISTIQUE ET DE RÉFLEXION LIBRE (« MOODBOARD ») : Document de forme libre développant une réflexion artistique, technique ou autre en lien avec la certification visée. Objectifs : démontrer sa capacité à formuler une réflexion sur un métier et/ou une pratique professionnelle liés à la certification visée, de façon pertinente (par rapport au sujet choisi), originale (sujet, approche, point de vue, méthodologie) et claire (formulation du contexte, des objectifs et intentions initiales) et grâce à un ample et complexe travail de recherche. Modalités : document envoyé en amont de l'entretien au jury de certification. Les moodboards visuels ou sonores doivent être accompagnés d'une note d'intention expliquant le travail effectué : questionnements, choix artistiques, limites et problématiques rencontrées.</p> <p>L'ENTRETIEN AVEC LE JURY : Soutenance orale de la prise de son réalisée par le·a candidat·e d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle en tant qu'ingénieur·e du son. Objectifs : démontrer sa capacité à mener à bien un projet cinématographique ou audiovisuel dans sa phase de tournage en tant qu'ingénieur·e du son (direction artistique et technique cohérente et adaptée au projet). Démontrer sa capacité à effectuer les gestes techniques d'enregistrement du son, à travailler avec des collaborateurices, à gérer une équipe et à adapter son comportement et sa méthodologie de travail au contexte du tournage. Modalités : la soutenance se fait à l'oral devant le jury de certification et dure 20 minutes (10 minutes de présentation puis 10 minutes de questions/réponses). Sont également envoyés en amont au jury à titre consultatif les CV à jour des candidat·es et une autoévaluation sur les compétences du bloc de la certification visée afin de guider les questions lors de l'entretien.</p>	<p>Cr12 L'enregistrement est audible et les dialogues des comédien·nes compréhensibles</p>
	<p>C13 Transmettre à l'équipe son des directives techniques et organisationnelles sur le placement des microphones, l'équipement sonore des comédien·nes, les mouvements de la perche, l'entretien du matériel, la sauvegarde des rushes, via des briefs collectifs sur le tournage afin de permettre à chaque collaborateurice d'exercer sa mission</p>		<p>Cr13.1 Les directives à l'équipe son sont données avec clarté et bienveillance Cr13.2 Les horaires et conditions du tournage sont respectés Cr13.3 Le travail avec le reste de l'équipe est collaboratif et respectueux des missions de chacun·e</p>
	<p>C14 Superviser, en procédant à des contrôles, le bon déroulement des installations sonores (microphones), des opérations de prise de son (perche) et de l'archivage des données (rushes) afin de s'assurer du respect de la demande du·de la réalisatrice</p>		<p>Cr14 Les installations et opérations techniques effectuées par l'équipe sont contrôlées</p>
	<p>C15 Procéder à l'enregistrement des prises en son afin que tous les sons prévus par le scénario soient présents et archivés sur un support (bande magnétique, carte mémoire...) et consigner les prises à l'écrit sur un rapport son</p>		<p>Cr15 L'ensemble des sons nécessaires à la postproduction sonore et pouvant être enregistrés sur le lieu de tournage (sons directs, sons seuls, doubles des dialogues des comédiens, ambiances...) sont enregistrés</p>
	<p>C16 Analyser avec le·a réalisatrice les forces et faiblesses des prises de son réalisées du point de vue de la qualité du son et du jeu des comédien·nes, pour procéder à une/plusieurs nouvelles prises de son en modifiant les paramètres techniques et la direction d'actrice (sur décision et instructions du·de la réalisatrice)</p>		<p>Cr16.1 Les forces et faiblesses des prises de son sont identifiées et notées dans le rapport son Cr16.2 Le nombre de prises permet de bénéficier de tous les rushes nécessaires</p>
	<p>C17 Contrôler la conformité technique et artistique (via des écoutes) des sons enregistrés (rushes), et leur sauvegarde en plusieurs exemplaires, afin que tous les sons enregistrés soient communiqués au·à la monteur·se conformément au flow défini en amont</p>		<p>Cr17 L'enregistrement du son répond au projet technique, narratif, dramaturgique et esthétique</p>
<p>A6 : Réalisation du montage de la bande sonore</p>	<p>C18 Importer sur le logiciel de montage son le travail réalisé au montage image (grâce à un dialogue avec le·a monteur·se image et à l'aide du rapport son réalisé pendant le tournage) et tous les éléments sonores issus de différents enregistrements ou d'une sonothèque, afin de bénéficier de l'ensemble des éléments nécessaires à la réalisation de la bande sonore au moment du montage son</p>	<p>PRODUCTION D'UNE OEUVRE CINÉMATOGRAPHIQUE OU AUDIOVISUELLE : Production cinématographique ou audiovisuelle d'une durée courte ou moyenne (30 minutes maximum environ) sur laquelle le·a candidat·e a réalisé la postproduction en tant qu'ingénieur·e du son. Objectifs : démontrer sa capacité à mener à bien un projet cinématographique ou audiovisuel dans sa phase de postproduction en tant qu'ingénieur·e du son (direction artistique et technique cohérente et adaptée au projet). Réaliser le montage son et le mixage d'une œuvre cinématographique et</p>	<p>Cr18.1 Les éléments du tournage et les sons additionnels sont transférés sur le logiciel de montage son Cr18.2 La passation avec le monteur image est faite</p>
	<p>C19 Déterminer avec le·a réalisatrice les choix artistiques et esthétiques relatifs au montage son</p>		<p>Cr19.1 Le·a monteur·se son est force de proposition</p>

	<p>(traitement des voix, réalisme des bruitages, musiques à rechercher...) afin d'organiser le travail de réalisation de la bande son et d'effectuer les choix techniques, à partir de l'écoute des références sonores et documentaires</p>	<p>audiovisuelle en exprimant sa sensibilité artistique et respectant les intentions artistiques du-de la réalisatrice. <u>Modalités</u> : le fichier vidéo est envoyé au jury en amont de l'entretien puis une projection est organisée avec l'ensemble du jury et des candidat-es dans une salle de cinéma permettant un visionnage dans des conditions professionnelles.</p>	<p>Cr19.2 Le processus de fabrication de la bande son est pensé en dialogue avec le-a réalisatrice</p>
	<p>C20 Intégrer au montage son les éléments constitutifs de la bande son (sons seuls, ambiances, bruitages, musiques) en les plaçant sur les pistes sonores, afin de renforcer l'univers de la bande son et la dramaturgie du film</p>	<p>RAPPORT PROFESSIONNEL : Dossier écrit pouvant comporter des éléments visuels et mettant en lumière une expérience professionnelle significative liée à la certification visée. <u>Objectifs</u> : démontrer sa capacité à effectuer les gestes techniques, à travailler avec des collaboratrices, à gérer une équipe et à adapter son comportement et sa méthodologie de travail au projet lors de sa phase de préparation. <u>Modalités</u> : document envoyé en amont de l'entretien au jury de certification, sous forme de pdf (4 pages maximum).</p>	<p>Cr20.1 L'univers sonore et la dramaturgie sont renforcés par le montage son Cr20.2 La session de travail (l'espace dédié au film dans le logiciel) est organisée dans le logiciel</p>
	<p>C21 Évaluer les besoins en post-synchronisation et en enregistrements additionnels en analysant les prises de son réalisées lors du tournage afin d'identifier les éléments manquants ou à améliorer, puis communiquer ces besoins à la production afin de faire réaliser les enregistrements complémentaires nécessaires</p>	<p>L'EXERCICE D'EXPRESSION ARTISTIQUE ET DE RÉFLEXION LIBRE (« MOODBOARD ») : Document de forme libre développant une réflexion artistique, technique ou autre en lien avec la certification visée. <u>Objectifs</u> : démontrer sa capacité à formuler une réflexion sur un métier et/ou une pratique professionnelle liés à la certification visée, de façon pertinente (par rapport au sujet choisi), originale (sujet, approche, point de vue, méthodologie) et claire (formulation du contexte, des objectifs et intentions initiales) et grâce à un ample et complexe travail de recherche. <u>Modalités</u> : document envoyé en amont de l'entretien au jury de certification. Les moodboards visuels ou sonores doivent être accompagnés d'une note d'intention expliquant le travail effectué : questionnements, choix artistiques, limites et problématiques rencontrées.</p>	<p>Cr21 Les besoins en enregistrements complémentaires sont évalués</p>
	<p>C22 Engager un dialogue constant avec le-a réalisatrice (sur la base de l'écoute de la bande son à différentes étapes) afin de valider avec elle les choix artistiques du montage son ; avec la production pour assurer le respect du workflow et des délais ; et avec l'équipe de postproduction (assistant-es, monteur-ses, bruiteur-ses, mixeur-ses...) afin de favoriser une collaboration efficace, bienveillante et inclusive</p>	<p>L'ENTRETIEN AVEC LE JURY : Soutenance orale de la postproduction réalisée par le-a candidat-e (montage son et mixage) d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle en tant qu'ingénieur du son. <u>Objectifs</u> : démontrer sa capacité à</p>	<p>Cr22.1 Les directives du-de la réalisatrice sont écoutées et ses intentions sont prises en compte Cr22.2 Les normes techniques imposées par le workflow et les délais imposés par la production sont respectés ou discutés Cr22.3 Les exports pour le mixage sont réalisés dans le respect des normes techniques et sont transmis dans les délais exigés par la production Cr22.4 Le travail avec les autres membres de l'équipe de postproduction (assistant-es, monteur-se, bruiteur-se, mixeur-se...) est collaboratif et respectueux des missions de chacun-e Cr22.5 L'audiodescription, s'il y en a, respecte les chartes du CSA et l'accessibilité du contenu audiovisuel aux publics en situation de handicap</p>
<p>A7 : Réalisation du mixage de la bande sonore</p>	<p>C23 Déterminer avec le-a réalisatrice les choix artistiques et esthétiques relatifs au mixage afin d'organiser le travail de réalisation de la bande son et d'effectuer les choix techniques, à partir de l'écoute partagée de la copie travail issue du montage son</p>	<p>L'ENTRETIEN AVEC LE JURY : Soutenance orale de la postproduction réalisée par le-a candidat-e (montage son et mixage) d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle en tant qu'ingénieur du son. <u>Objectifs</u> : démontrer sa capacité à</p>	<p>Cr23 Le-a mixeur-se son est force de proposition</p>

<p>C24 Utiliser la console de mixage et le logiciel de montage son (par exemple ProTools) pour réaliser l'ensemble des opérations techniques de mixage dans les délais définis par la production</p>		<p>mener à bien un projet cinématographique ou audiovisuel dans sa phase de postproduction en tant qu'ingénieur·e du son (direction artistique et technique cohérente et adaptée au projet). Démontrer sa capacité à effectuer les gestes techniques de montage et de mixage du son sur un logiciel et à collaborer avec un·e réalisatrice. <u>Modalités</u> : la soutenance se fait à l'oral devant le jury de certification et dure 20 minutes (10 minutes de présentation puis 10 minutes de questions/réponses). Sont également envoyés en amont au jury à titre consultatif les CV à jour des candidat·es et une autoévaluation sur le bloc du référentiel de la certification visée afin de guider les questions lors de l'entretien.</p>	<p>Cr24.1 Les différentes fonctions du logiciel son (par exemple ProTools) sont connues et utilisées Cr24.2 Les effets sonores et la musique sont placés sur la timeline du logiciel de montage son Cr24.3 Les normes techniques imposées par le workflow et les délais imposés par la production sont respectés ou discutés Cr24.4 La bande son est audible et compréhensible Cr24.5 Les transitions entre les sons sont fluides et expressives par rapport aux intentions du·de la réalisatrice Cr24.6 Les paramètres du son (hauteur, timbre, volume, direction, distance...) correspondent aux intentions du·de la réalisatrice</p>
<p>C25 Engager un dialogue constant avec le·a réalisatrice (sur la base de l'écoute de la bande son à différentes étapes) afin de valider avec iel les choix artistiques du mixage ; avec la production pour assurer le respect du workflow et des délais ; et avec l'équipe de postproduction (assistant·es, monteur·ses, bruiteur·ses, mixeur·ses...) afin de favoriser une collaboration efficace, bienveillante et inclusive</p>			<p>Cr25.1 Les directives du·de la réalisatrice sont écoutées et ses intentions sont prises en compte Cr25.2 Le mixage soutient et élève l'intention artistique, la dramaturgie, la narration et l'esthétique du film Cr25.3 Le travail avec les autres membres de l'équipe de postproduction (assistant·es, monteur·se, bruiteur·se, mixeur·se...) est collaboratif et respectueux des missions de chacun·e Cr25.4 L'audiodescription, s'il y en a, respecte les chartes du CSA et l'accessibilité du contenu audiovisuel aux publics en situation de handicap</p>
<p>C26 Compresser le fichier final en respectant les normes techniques de diffusion selon l'objectif poursuivi : cinéma, télévision, streaming, jeu vidéo... afin de réaliser les exports de la bande sonore finale sur différents supports</p>			<p>Cr26 Les exports pour la copie finale et les déclinaisons de mixage (versions pour les différents diffuseurs, TV, cinéma, etc.) sont réalisés dans le respect des normes techniques et sont transmis dans les délais exigés par la production</p>